

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

DES BAUGES

Délibération 2026-004

Objet : COTISATIONS A L'UAFA DE HAUTE-SAVOIE 2026 ET RENOUVELLEMENT A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS MP74

Le 4 février 2026, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP des Bauges, se sont réunis les membres du Syndicat en Mairie de Faverges-Seythenex, dont les noms suivent :

Etaient présents : Jean-Pierre PORTIER, Gilles ANDREVON, Hervé LECURIEUX BELFOND, Jonathan UTILLE,

Avaient donnés Pouvoirs : Jean-Charles DUNAND donne pouvoir à Jonathan UTILLE, Christian ROSETI donne pouvoir à Gilles ANDREVON

Etaient excusés : Jean DE CHEVRON VILLETTÉ

Etaient aussi présents sans voix délibérative : Jacques DALEX (Maire de Faverges-Seythenex), Mickaël UTILLE (élu Section du Couchant), Michel VOISIN (Conseiller municipal Faverges-Seythenex), Remy VERICEL (Directeur de la SEA), Bruno TERRIE (DGS commune Faverges-Seythenex), Martine Mercier (Sce Technique commune de Faverges-Seythenex), Suzanne ZINS (Service Finances commune de Faverges-Seythenex)

Monsieur le Président présente la cotisation à l'UAFA, Union des AFP de Haute Savoie.

Pour 2026, l'UAFA n'a pas encore délibéré mais la cotisation de base devrait être maintenue à la somme de **130,00 euros**.

Elle se décompose de la façon suivante :

- Cotisation à la Société d'Economie Alpestre
- Cotisation pour le suivi des budgets et compte administratifs y compris la cotisation à l'Association des Maires pour la mise à disposition de logiciel
- Cotisation pour l'assurance de l'UAFA
- Les frais de gestion de l'UAFA

Monsieur le Président rappelle, qu'à côté de cette part administrative, **une participation pour les services que l'Union effectue pour l'AFP sera également sollicitée à hauteur de 155,00 euros**.

Les services demandés concernent :

- La mise à jour du périmètre de l'AFP et chargement des données avec l'appui de la Régie des Données Informatiques 74
- La déclaration fiscale et transfert des données aux services de la Direction Générale des Impôts Fonciers

Enfin, depuis 2024, l'AFP des Bauges a créé un profil acheteur sur la plateforme MP74 administrée par l'association des Maires de Haute Savoie et à laquelle l'UAFA adhère. Cette adhésion à la plateforme MP74 ouvre à l'AFP les services de gestion des procédures de passation dématérialisées des marchés publics lorsque le seuil des montant des travaux l'exige. **Cette adhésion est annuelle et s'élève à un montant de 150 euros TTC.** A cette adhésion s'ajoute également les frais de publication des marchés sur ce profil acheteur (10 €/marché publié).

Monsieur le Président, pour le compte de l'AFP, renouvelle son adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'Association des Maires (MP74), autorise les dépenses liées à la publication des consultations dans la limite de 200 euros par an qui seront facturées l'année suivante.

Ainsi, Monsieur le Président propose de budgétiser la somme globale de 455,00 € pour cette cotisation annuelle à l'Union des AFP de Haute-Savoie et l'adhésion à la plateforme MP74.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Syndicat :

1. Approuve à l'unanimité la proposition de cotisation à l'UAFA pour l'année 2026
2. Approuve à l'unanimité le renouvellement de son adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics MP74, via le compte administrateur de l'UAFA
3. Demande à Monsieur le Président de budgétiser la somme de 455,00 euros pour la cotisation UAFA et le recours à la plateforme MP74
4. S'engage à rembourser l'intégralité des frais engagés par l'Union sur l'année 2026
5. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour mandater toutes les sommes concernant les cotisations à l'UAFA et à la plateforme MP74
6. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme

Le Président de l'A.F.P.

Jean-Pierre PORTIER



**Association Foncière Pastorale
des BAUGES**

Vote :

Pour : **6**

Abstention : **0**